L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An................ $3 00

Six Mois.............. 1 :

Quatre Mois............ 1 0:

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales.

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

E. S. COBB.

—:o:—

INSTALLATION DE LAITERIE A L'ENCAN.

La propriété de J. Lassalle, à l'encoignure des rues Short et Fig.

MARDI, le 3 octobre, à 11 heures A. M., les ci-après: 55 vaches, 9 veaux, 2 taureaux, 6 bons chevaux de travail, 1 cheval de trot, très vif, 3 abreuvoirs, 2 wagons à lait, 1 charrette à lait, 2 wagons à fourrages, 1 barouche, 1 buggy avec roues garnies de caoutchouc, aussi bon que neuf, 2 jeux de bidons à lait, 4 jeux de harnais, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes les sommes de $100.00 ou moins, comptant et les sommes de $100 00 ou plus en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité; l'acheteur le plus fort aura le choix de la clientèle. Pas de limite.

Prenez les cars des lignes de ceinture Tulane et St Charles pour aller à la vente.

E. S. COBB, Encanteur.

24 sept—24 28 30—oct 3

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE ÉLEVÉ

SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

COIN DES RUES MOSS ET DE SOTO.

Succession de Willis E. Roux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—No 64,749.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur— Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI, le 11 octobre 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 1er septembre 1905 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet 467 borné par les rues Moss (anciennement Port), De Soto, (autrefois Washington), Grande Route St. Jean et Hagan avenue d'après un certificat d'arpentage d'Arthur de Armas, daté du 1er mars 1900 et annexé à un acte de vente passé pardevant Félix J. Dreyfous, un notaire public en cette ville le 17 mai 1900, d'après lequel croquis les dits lots se touchent l'un à l'autre et mesurent; Lot A formant l'encoignure des rues Moss et De Soto, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Moss, vingt six pieds sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue De Soto de cent dix neuf pieds; le lot B mesure vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Moss, trente deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent seize pieds sur la ligne de division du lot A, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante dix pieds un pouce et de là sur une ligne brisée s'ouvrant vers le fond une autre profondeur de quarante trois pieds huit pouces à ladite ligne du fond.

Les améliorations sur le lot A comprennent un joli cottage élevé No 1256 rue Moss, coin De Soto, ayant galerie sur la façade et sur le côté, cinq chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance. Ledit cottage est retiré de la rue environ neuf pieds, etc., etc. Le lot A est vendu sujet au bail à raison de $15 par mois payable mensuellement et expirant le 22 juin 1906.

Termes et conditions—Les deux tiers ou plus comptant, et la balance à un an, représenté par un billet portant intérêt à raison de (7) sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garantie par lien et privilège de vendeur et de toutes les clauses usuelles de sécurité hypothécaire particulièrement la clause de confession de jugement, non alination, de poursuite judiciaire et celle ayant relation à l'assurance et les taxes; les taxes de 1905 devront être payé par l'acquéreur ensus du prix de l'adjudication, l'acte de vente par devant Félix J. Puig, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Columbia Brewing Co vs E. A. Borges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 22,659—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 10me jour d'octobre 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "Pool Table", un lot assorti de liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—H. Mccall, avocat pour la demanderesse.

29 sept—29—oct 1 10

F. Hollander & Co vs Edgar J. Andry.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 22,795. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10me jour d'octobre 1905, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir: Le droit d'occupation de Edgar J. Andry aux Nos 1546 et 1548 rue Iberville, du 10me jour d'octobre 1905 au 1er jour de février 1906. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour la demanderesse. 29 sept—29—oct 1 10

In re, James Demeruelle & Sons, action en rem, Première Cour de Cité, No 21,861, Division C.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité, Division C, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 25me jour d'octobre 1905, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre dans le Troisième District, dans l'ilet 1329, ancien No 98, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Touro et Français, désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No 98, mesurant comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois et mesurant trente pieds de face à la rue Français sur quatre vingt dix pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois, et le lot No 2, contigu au lot No 1, et mesurant trente pieds à la rue Français sur quatre vingt dix pieds de profondeur et le lot No 3 mesurant trente pieds à la rue Dorgenois sur soixante pieds de profondeur, lesquels trois lots de terre ensemble formant le lot désigné par le No 8 de ilet 98, saisis dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

WM J. BRADY,

Constable de la Première Cour de Cite de la Nouvelle Orléans.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les demandeurs.

24 sept—24 27—oct 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John B. Mayeur.

No 67,826—Cour Civile de District, Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—LUNDI, le 9 octobre 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux No 724 rue Perdido, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 26 septembre 1905 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Consistant d'une machine à régler, un lot d'outils pour polir, etc., une machine "Challenge" à couper, une presse droite, une machine "Stitching" pour fil de fer, une coupeuse de planches, une coupeuse pour coins ronds, une machine à compter, une machine pour perforer, une machine emporte-pièce, une grande machine à compter, un pupitre avec dossier reclant, trois tables, une machine "Stitching Latham" et un coupe-papier.

Conditions—Comptant.

A. J. Peters, avocat. Andrew H. Wilson, notaire.

28 sept—28—oct 1 8 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme M. Schwartz versus E. G. Schwartz Lumber Manufacturing Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 76,403 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par James M. Conner, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 21 sept—21 26 30

Morgan & Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasin d'Epicerie bien établi et Cottage Double contigu à l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Colombus.

In re Théodule A. Piron vs Octave L. Piron, et al.

No 77,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E absent en congé, daté et signé le 19 Sept. 1905, et adressé à Morgan et Metzler, encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 24 octobre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 731, borné par les rues Claiborne, Columbus, Robertson et Laharpe, mesurant trente deux pieds sept pouces de face à la rue Claiborne par une profondeur et façade à la rue Columbus de cent pieds, formant l'encoignure des rues Claiborne et Columbus.

Etant la même propriété acquise par le pétionnaire et les défendeurs dans cette affaire le 30 septembre 1897, à une vente faite par le Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de Milford J. Piron, tuteur, vs Octave Piron, No 74,298, comme le tout et plus parfaitement démontré par l'acte de vente dudit Shérif, daté le 11 octobre 1897 et dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 168, folio 105.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

MORGAN & METZLER, Encanteurs.

A. J. Rosel, avocat.

23 sept 23 24—oct 1 15 22 23 24

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires et résidence, Nos 4105 4107, rue Magasin, entre les rues Milan et Marengo.

MARDI le 17 octobre 1905. Succession de Frank Basile, No 73,723—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 17 octobre 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 12 sept. 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magasin, Milan et Camp, désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds de face à la rue Magasin sur quatre-vingt-dix pieds deux pouces de profondeur et trente pieds sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant une bâtisse double en bois à deux étages couverte en ardoise, contenant magasin, quatre chambres, etc., de chaque côté, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., et connue comme les Nos 4105—4107 rue Magasin.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépot de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Gabriel Fernandez, avocat.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

E. Jonas & Co.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James L. Lindore—No 57,715 Division C. Cour Civile de District.

DANS l'affaire ci-dessus, par un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C. Cour civile de District, daté et signé le 22 septembre 1905, et adressé à Edward Jonas, encanteur, nous vendrons à l'enchère publique, LUNDI, le 30 octobre 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 225—229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre désignée par le No 16 dans l'ilet No 7, borné par les rues Laurel, Live Oak, Penniston et Général Taylor, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 8 septembre 1864, annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, notaire le 17me jour d'octobre 1854, d'après lequel plan ledit lot numéro 16 mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Laurel sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1905 et payant pour l'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 0/0 comptant devant être fait au moment de l'adjudication.

E. JONAS, Encanteur.

Edwin Leiser, avocat.

24 sept—24—oct 1 15 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de whiskies, vins, liqueurs, etc. Aussi un "cash-register".

Anton Hauer vs John Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,194—En vertu d'un ordre de vente, daté le 26 septembre 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 octobre 1905, à 10:30 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de vins assortis, liqueurs, whiskies, installation de buvette, verreries et faïence, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "National Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Habans, avocat pour le demandeur.

28 sept—28—oct 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Pine et Félicia, portant le No municipal 442 rue Pine.

John Lubben vs Mme Joanna Wrede, veuve de Francis W. Bremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 77,127—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 26 octobre 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le village de Greenville, maintenant le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, dans l'ilet désigne par le No 64, borné par les rues Carrollton, Pine, Félicia et Lowerline, lesdits lots sont désignés par les lettres I et J sur un croquis d'arpentage fait par S. G. Del Isle, voyer, sous la date du 6 juillet 1899 et annexé à un acte d'hypothèque par Mme Veuve Frank W. Bremer à Edward Higgins, passé pardevant U. Marinoni, Jr, notaire, le 13 juillet 1899, d'après lequel dit croquis lesdits lots mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot J formant l'encoignure des rues Pine et Félicia, et le lot I est contigu audit lot J, lesquels deux dits lots formant la moitié des lots originaux 17, 18, 19 et 20, pris à côté de la rue Félicia sur un plan déposé en l'étude de William Shannon, notaire, comme plan No 25 et sur un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1890, annexé à un acte d'hypothèque par Mme F. W. Bremer à John W. Karken pardevant F. J. Aleix, notaire, le 19 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Bernard Bruenn, avocat pour le demandeur.

22 sept—22 23 29—oct 6 13 20 22 26

Peter Gallagher.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 24 octobre 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

311 RUE BARONNE, A MIDI,

Le bateau-dragueur de valeur

"Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters,

No 76,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Louisiana National Bank

vs

Pittsburg Gravel and Dredging Company.

MARDI, le 24 octobre, 1905, moi, Peter Gallagher, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente au No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 12 septembre 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le bateau-dragueur "Pennsylvania."

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER,

Encanteur, 846 rue Commune.

Miller, Dufour et Dufour, avocats.

22 sept—22 24—oct 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

No 814 rue Hôpital.

A L'ENCAN A LA BOURSE,

311 rue Baronne,

MARDI, LE 17 OCT., A MIDI.

Succession de Giovanni Cataldi.

No 77,002—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 11 sept. 1905, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 17 oct. 1905 à midi—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Ursulines et d'après un plan fait par Del Isle et Bartlett, voyers et architectes, daté le 4 octobre 1893 et enrégistrée en l'étude de Fred Zengel, un notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant 24' de face à la rue Hôpital par 58' de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure française.

Les améliorations sont connues comme le No 814 rue Hôpital.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant P. J. Paterno, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

J. L. ONORATO,

P. J. Paterno, avocat.

16 sept—16 17 24—oct 1 8 15 17

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

605 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par EISEMAN & LAZARUS

Partage judiciaire de la Succession de Valeur du défunt

JOHN LANGE SR.

GRANDE OCCASION

POUR

DE PETIT PLACEURS ET CHERCHEUR DE DEMEURES

Les ci-après cottages productifs simples et doubles. Bâtisses à 2 étages et Propriétés non-améliorées dans les 1er et 3me Districts.

COTTAGES DOUBLES.

No 3—2907-09 Bourgogne.
No 4—2712-14 rue St Claude.
No 7—1200-02 rue Clouet.
No 7—3051-53 rue Marais.
No 9—2725-27 rue Urquhart.
No 12—1235-37 avenue Lafayette.
No 12—1239-41 avenue Lafayette.
No 12—1243-45 avenue Lafayette.
No 13—1301-03 avenue Lafayette.
No 13—1305-07 avenue Lafayette.
No 13—1309-11 avenue Lafayette.
No 14 2617-19 rue Urquhart.

COTTAGES SIMPLES.

No 3—2911 rue Bourgogne.
No 4—2716 rue St-Claude.
No 5—1121 rue St-Ferdinand.
No 5—1123 rue St-Ferdinand.
No 6—1125 rue St-Ferdinand.
No 7—1208 rue Clouet.
No 8—1404 avenue Lafayette.

BATISSES A DEUX ETAGES.

No 12—2619 rue Urquhart.
No 14— —— rue Urquhart, entre Lafayette et la rue Port, Square Villeré.
No 2—1219 rue Sud Peters.

PROPRIÉTÉ NON AMÉLIOREES.

No 1—Lot à l'encoignure des rues Touro et Roman, îlet Français et Derbigny.

No 18—Deux lots dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Ferdinand, Press et Robertson.

Nos 15, 16, 17—6 lots dans l'îlet borné par les rues Port, Urquhart, Villeré, et l'avenue Lafayette.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES ET D'ENCAN

225-227-229 RUE BARONNE.

LE MERCREDI, 4 OCTOBRE, 1905, A MIDI.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, BUREAU, 418 BATISSE HIBERNIA. MEYER EISEMAN, ENCANTEUR.

SOUS ET EN VERTU d'un jugement de l'Hon Walter B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 67,549, intitulée Annie Lange et al. vs Charles Lange et al. rendu le 28 juillet 1905, et signé le 3 août 1905 et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan Nos 225-229 rue Baronne, le 4 octobre 1905, à midi, la propriété ci-après décrite:

1° (a) Un certain portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant situé dans le troisième district désigné comme lot No 7 dans l'îlet borné par les rues Roman, Touro, Français et Derbigny, mesurant trente pieds de face à la rue Roman, par une profondeur de trente-deux pieds.

(b) Un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur la liste d'assessement comme lot No 6, mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Touro (autrefois Union) sur cinquante six pieds de profondeur et façade à la rue Roman, mesure américaine: sans améliorations.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désignés par les numéros 6 et 7, sur un plan fait par Hedin, daté le 9 février 1848. Lesdits lots mesurant chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages No 1219 rue Sud Peters.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Bourgogne, Remparts et Press, désigné par la lettre B, d'après un devis fait par A. De Armas, dépu é voyer de ville, le 22 mars 1881, mesurant cinquante un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un cottage double et un cottage simple, connus par les Nos municipaux 2907, 2909 et 2911 rue Bourgogne.

4° (a) Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Washington, maintenant le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Port, Remparts, St Ferdinand et St Claude, désigné par le numéro 11, sur un plan par Louis Pilié, daté le 21 novembre 1884, ledit lot ou portion de terre, mesurant en mesure américaine, trente huit pieds de face à la rue St Claude par une profondeur de cent pieds.

(b) Un autre lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le même district et ilet comme le lot ci-dessus décrit sur le côté le plus près de la rue Port, et mesurant vingt pieds de face à la rue St Claude sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant une partie du lot de terre désigné comme lot No 22.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'un cottage double et un cottage simple et sont connus par les Nos municipaux 2712, 2714 et 2716 rue St Claude.

5° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelques façon en dépendant, situé dans le troisième district dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Marais, St Claude et Press, le dit morceau de terre devant être pris à une distance de vingt neuf pieds, sept pouces et neuf lignes de l'encoignure de la rue Marais et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et neuf lignes de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations sur cette propriété consistent de deux cottages simples et sont connues par les numéros municipaux 1121 et 1123 rue St Ferdinand.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les St Ferdinand, Marais, Press et St Claude et désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, daté le 1er juin 1848. Ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'un cottage simple et connu par le No municipal 1125 rue St Ferdinand.

7° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, désignés par les numéros 1, 2 et 23 d'après un plan fait par P. Boudousquié, architecte. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, mesurant trente deux pieds de face à la rue Clouet sur cent deux pieds, dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Le lot No 2 est contigu au ci-dessus, mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cent deux pieds, dix pouces et six lignes de profondeur. Le lot No 23 formant la clé, mesurant trente pieds de face à la rue Marais sur cent soixante et onze pieds, trois pouces et six lignes de profondeur.

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages doubles et un cottage simple connus par les Nos municipaux 1200 et 1202 rue Clouet, et 1208 rue Clouet et 3051 et 3053 rue Marais.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District, désigné par le No 2 dans l'ilet No 611, compris entre l'avenue Lafayette, les rues Villeré (autrefois rue Girod), Art et Robinson, sur un plan No 24 en l'étude du défunt S. Magner, notaire, lequel lot mesurant en mesure américaine trente quatre pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété consistant d'un cottage simple connu par le numéro municipal 1404 avenue Lafayette.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod, Port et St Ferdinand, mesurant trente huit pieds, dix et deux tiers de pouces de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété consistant en un cottage double et sont connues par les numéros municipaux 2725 et 2727 rue Urquhart.

10° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District dans l'ilet désigné par le No 487 sur le roll d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans, lequel est borné par les rues Urquhart, Port Marais et l'avenue Lafayette, désignés sur un plan particulier fait par De Pouilly, le 20 août 1836, comme lots Nos 22 et 23, lesquels mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 22 mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et ledit lot No 23 mesurant vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Urquhart par cent pieds de profondeur et façade à l'avenue Lafayette, duquel forme l'encoignure.

11° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district, dans l'ilet No 487, lequel est borné par les rues Urquhart, Marais et Port et l'avenue Lafayette, désigné comme lot No 21 sur un plan de De Pouilly, daté le 20 août 1836, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur.

12° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que les deux propriétés ci-dessus décrites en dernier lieu, sont contigus au même et mesurant vingt neuf pieds, six pouces de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur. Cette propriété ci-dessus décrite comme Nos 10, 11, 12, sera vendue d'après un arpentage et une subdivision faits en août le 31 1905 par H. C. Brown, député voyer de ville, comme suit:

Le lot A mesurant 32' 1" de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles, et formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Urquhart. Le lot B est contigu au lot A, mesurant 33' 7" de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles. Le lot C est contigu au lot B et mesurant 34' 4" de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les trois lots ci-dessus décrits sont connues par les numéros municipaux 1235, 1237, 1239, 1241, 1243 et 1245 avenue Lafayette, comprenant trois cottages doubles.

Le lot D est le fond des lots A, B et C, et fait face à la rue Urquhart, le lot D mesure 45' 9" de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100' et mesurant dans le fond 45' 9" et 4'"

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connues par le No 2612 rue Urquhart.

13° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 17, borné par les rues Girod ou Villeré, Urquhart et Port et l'avenue Lafayette, sur un plan fait par Pilié, voyer, le 21 déc. 1844, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun environ vingt neuf pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Urquhart et de l'avenue Lafayette

Cette propriété sera vendue d'après un arpentage de subdivision fait le 31 août 1905 par H. C. Brown, député voyer de ville comme suite:

Le lot A mesurant 30', 2' de face à l'avenue Lafayette, sur une profondeur entre lignes parallèles de 58' et formant le coin des rues Urquhart et Lafayette. Le lot B mesurant 32', 2" sur l'avenue Lafayette sur 58' entre lignes parallèles, et est contigu au lot A. Le lot C mesurant 35', 8', x 58' et contigu au lot B.

Les améliorations consistant de 3 cottages doubles, connus comme les numéros municipaux 1301, 1303, 1305, 1307, 1309 et 1311 avenue Lafayette.

14° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, District Dameys désignés par les Nos 3, 4 et 5, dans l'ilet No 7, borné par les rues Urquhart, l'avenue Lafayette, les rues Girod et Port, sur un plan fait par L. H. Pilié, daté le 21 décembre 1844, lesquels lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant en mesure américaine, chacun vingt neuf pieds de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en un cottage double connu comme les numéros municipaux 2617 et 2619 rue Urquhart, et aussi une bâtisse en briques à deux étages sans numéro.

15° Deux certains lots de terre vacants, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros 27 et 28, bornés par l'avenue Lafayette, les rues Girod, Urquhart et Port, d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 décembre 1844; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt huit pieds deux pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente pieds trois pouces et six lignes.

Propriétés non améliorées.

16° Un certain lot de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 8, borné par l'Avenue Lafayette, les rues Girod, Urquhart et Port, commençant à une distance de vingt neuf pieds de l'encoignure de la rue Port et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur.

Propriété non améliorée.

17° Trois certains lots de terre (vacants), ensembles avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lots numéros 10, 11 et 12, bornés par l'avenue Lafayette, les rues Girod, Urquhart et Port; les dits lots sont ainsi désignés sur un plan de De Pouilly, daté le 20 août 1836, et d'après cela mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun vingt huit pieds et deux pouces de face à la rue Port, sur cent trente pieds, trois pouces et six lignes entre lignes parallèles et le lot No 12 mesurant vingt huit pieds, quart pouces de face à la rue Port, sur cent (trente pieds, trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Propriétés non améliorées.

18° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district, désignés comme lots No 24 et No 25, ilet No 659 borné par les rues St Ferdinand, Press, Robertson et Claiborne, et mesurant soixante pieds de face à la rue Claiborne sur 170 pieds de profondeur.

Propriétés non améliorés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, lien du vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes deux de ville et d'Etat, pour l'année 1905.

Les actes de vente pardevant Herman Michel, notaire aux frais de l'acquéreur. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,

Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 418 Bâtisse de la Banque Hibernia.

Les plans seront exhibés à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, 225, 227, 229 rue Baronne, après le 25 septembre 1905, ou plus tôt au bureau de Eiseman & Lazarus, 418 Bâtisse Hibernia.

Henry L. Lazarus, avocat des plaignants. Cage, Baldwin & Crabites, avocats des défendeurs.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 4

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles I. Kiehl, No 76,851—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard K. Stern, encanteur— LUNDI, le 2 octobre 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 139 rue Alex, entre les rues Powder et Besny, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 15 septembre 1905, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière, à savoir:

Boutique de machine, bouilloire, outils, etc., aussi la bâtisse et le droit de bail. Conditions—Comptant.

N. B. Humphrey, avocat.

21 sept—21 24—oct 2

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

Bureau du Conseil d'Hygiène de la Ville de la Nouvelle Orléans. Nouvelle Orléans, le 11 août 1905.

Avis est par le présent donné à tous les propriétaires ou agents de propriétés de se conformer immédiatement aux prescriptions de l'ordonnance No 3196, Nouvelle Série du Conseil, intitulée "Une ordonnance prescrivant la façon dont l'eau se prêtant à la propagation des moustiques, doit être conservée dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans."

Tous les propriétaires ou agents de propriétés qui ne se conformeront pas aux clauses de cette ordonnance, seront poursuivis conformément à la loi.

QUITMAN KOHNKE, D. M.,

Président du Bureau de Santé de Ville

11 août—

---

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.